



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 3195

Texte de la question

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ERAMET

Mme la présidente. La parole est à M. Philippe Gomes, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Gomes. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Le secteur du nickel traverse une très grave crise, comme celui des matières premières en général, son cours étant le plus bas de la décennie écoulée. De ce fait, la société Eramet connaît de très sérieuses difficultés, son action ayant perdu 30 % au cours des dernières semaines.

L'État entend-il s'investir pleinement dans la définition de la stratégie de la société Eramet ? Je ne souhaite pas que la filiale calédonienne de cette société, la société Le Nickel, dite SLN, pâtisse de la politique suivie ces dernières années par sa maison mère, les intérêts de la filiale calédonienne ayant été insuffisamment pris en compte. Je pense notamment à la distribution massive de dividendes ces dernières années, à hauteur de 80 millions d'euros, qui prive aujourd'hui la SLN des fonds nécessaires pour affronter la crise et les pertes qui en résultent. Je pense aussi aux reports successifs de la décision de construction de la centrale électrique dont l'usine a besoin, portant grandement atteinte à sa compétitivité.

Ma question est donc la suivante : l'État entend-il jouer pleinement son rôle d'actionnaire au sein de la société Eramet pour lui permettre de passer ce cap difficile et pour donner à la SLN les moyens de sa compétitivité, en sus des efforts déjà engagés par le personnel de l'entreprise ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Mme Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire. Je vous remercie pour cette question qui me permet d'aborder ce sujet important et extrêmement sensible pour la Nouvelle-Calédonie. Comme vous l'avez évoqué, les matières premières, notamment le nickel, traversent depuis quelques mois une crise importante qui pourrait malheureusement, et nous le regrettons, s'inscrire dans la durée.

La baisse de la demande, couplée à des stocks surexcédentaires et à une capacité extractive mondiale mal adaptée aux besoins des industries, a entraîné une chute du prix de la tonne, qui se situe aujourd'hui autour des 10 000 dollars. Ce niveau de prix gêne les opérateurs du secteur.

L'État a bien entendu conscience des difficultés du marché, qui ne se cantonnent d'ailleurs pas à la Nouvelle-

Calédonie. Nous sommes attentifs au maintien des capacités industrielles en Nouvelle-Calédonie, et le Gouvernement se montrera particulièrement vigilant, en lien avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au maintien des emplois.

Le Gouvernement suit donc avec attention l'évolution du marché et de ses conséquences directes et immédiates sur chacun des trois opérateurs industriels implantés en Nouvelle-Calédonie. Vous pourrez compter, monsieur le député, sur le soutien actif du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomes](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3195

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [14 octobre 2015](#)